

Programme d'aide

À L'ÉLITE SPORTIVE ET CULTURELLE

2013-2014

Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix

Culture, loisirs, tourisme et qualité de vie

PROGRAMME D'AIDE À L'ÉLITE SPORTIVE ET CULTURELLE

Bases du programme

- Considérant qu'une performance exceptionnelle représente un ambassadeur pour la Ville de Métabetchouan—Lac-a-la-Croix;
- Considérant qu'une performance exceptionnelle contribue à la promotion de la Ville à l'extérieur de celle-ci;
- Considérant qu'une performance exceptionnelle représente un modèle pour la jeunesse et qu'elle incite, par son exemple, à la participation;
- Considérant que la Ville de Métabetchouan—Lac-à-la-Croix appuie concrètement les personnes obtenant des résultats exceptionnels dans une discipline sportive ou culturelle reconnue au sens du présent programme et qu'elle désire poursuivre son ascension;
- Considérant qu'annuellement un comité de sélection formé par le conseil municipal, aura comme mandat d'attribuer une aide financière aux élites sous forme de bourse, en fonction de critères pré établis et conformes à la loi;
- Considérant que toute entreprise, organisation locale ou citoyen (ne) qui adhère aux principes du présent programme peut ajouter une bonification aux bourses distribuées sous réserve d'approbation du conseil;
- Considérant la planification stratégique et le plan d'action de la politique familiale du conseil municipal;
- Considérant les recommandations reçues du comité culture, loisirs, tourisme et qualité de vie.

Le conseil municipal procède à la création du Programme d'aide à l'élite sportive et culturelle.

Éligibilité des personnes

- Être résident permanent de la Ville de Métabetchouan—Lac-à-la-Croix¹.
- Avoir un statut d'athlète amateur ou reconnu officiellement par une instance culturelle provinciale.
- Avoir atteint un niveau de performance provincial, national ou international.
- Représenter la Ville de Métabetchouan—Lac-à-la-Croix via son club ou son équipe.
- Faire partie d'un organisme reconnu (**ne signifie pas accrédité**) par la Ville de Métabetchouan—Lac-à-la-Croix.

¹ Dans le cas d'un athlète de moins de 18 ans ou d'un athlète étudiant à temps plein qui a dû se déplacer à l'extérieur pour répondre aux exigences de sa discipline, la résidence de ses parents sera considérée comme la résidence principale de l'athlète.

- Évoluer dans une discipline sportive reconnue par les gouvernements québécois ou canadien via une fédération. Certaines exceptions pourraient être considérées.
- Évoluer dans un champ culturel reconnu par les gouvernements québécois ou canadien, via une de leurs instances. Certaines exceptions pourraient être considérées.
- Remplir et retourner le formulaire de demande d'assistance dans les délais prévus.
- La personne évoluant dans plusieurs sphères d'activité devra déposer une seule demande.

Critère de sélection

- Avoir participé annuellement à une compétition pour les sports individuels et / ou une pour les sports d'équipe et ce au niveau provincial, national ou international.
- OU**
- Avoir participé annuellement à un événement culturel sur la scène provinciale, nationale ou internationale.
 - Avoir été assujetti à une grille d'évaluation et de pondération préparée et approuvée par le comité de sélection créée par le conseil municipal à cet effet.

Comité de sélection

À partir des formulaires de demande dûment remplis, le comité de sélection a pour mandat premièrement de recommander les personnes les plus méritantes et deuxièmement de répartir l'enveloppe globale considérée dans le programme entre les personnes sélectionnées.

Le comité est formé de membres désignés par la Ville de Métabetchouan—Lac-à-la-Croix, dont au moins d'un membre sera de l'externe. Des représentants d'organismes partenaires dans la provenance des fonds pourront également être désignés. La désignation est établie par le conseil municipal.

Si les six premiers critères d'éligibilité et les critères de sélection sont respectés, le comité pourra analyser certains cas spéciaux "hors normes".

Si les montants à octroyer dépassent l'enveloppe globale, les bourses seront réduites en fonction du pourcentage correspondant aux sommes disponibles.

Provenance des fonds

Du budget du conseil municipal et d'organisations partenaires.

Application de la politique

Pour l'année 2014, **la période de référence** pour l'analyse des candidatures sera du **1^{er} août 2013 au 31 août 2014 2013**. Quant à la période mise en candidature, elle sera du 1^{er} avril au 31 août 2014.

Par la suite le conseil municipal désignera annuellement la période d'application de la politique et de son enveloppe.

ANNEXE

Classification des athlètes par les fédérations sportives

Espoir :

Quand on réfère aux athlètes « espoir », on réfère généralement aux athlètes dont le talent est confirmé et qui sont dans des conditions d'encadrement appropriées (niveau des entraîneurs, nombre de séances/semaine, réseau de compétitions du bon niveau de performance). Ces athlètes sont donc engagés dans une démarche d'excellence vers le plus haut niveau de leur discipline et cela diffère singulièrement d'un sport à l'autre selon le modèle de développement de l'athlète de cette discipline.

Comme exemple, on peut dire que tous les athlètes faisant partie d'un programme sport-études reconnu ou qui ont participé à la Finale nationale des Jeux du Québec sont de cette catégorie.

Relève :

Il s'agit des athlètes membres d'une équipe du Québec pour le niveau de performance inférieur à celui des athlètes identifiés « élite ». Leur nombre est établi par la DSAP².

Élite :

Il s'agit des athlètes membres de l'équipe du Québec ouverte. Leur nombre est établi par la DSAP. Seules les 48 disciplines soutenues pour la réalisation de leurs plans de développement dans le cadre du Programme de soutien de développement de l'excellence peuvent soumettre des listes d'athlètes « élite » à la DSAP.

Excellence :

Il s'agit de tous les athlètes brevetés de niveau « senior » ou « développement » par Sport Canada quelque soit la discipline. De plus, exceptionnellement et sur présentation de la justification appropriée à la DSAP, il pourra s'agir aussi d'un(e) athlète membre régulier (ère) de l'équipe canadienne senior.

Document déposé et recommandé par le Comité loisir, culture, tourisme et qualité de vie le 17 mars 2014

G:\Christian\Service des loisirs\Programmes et politiques\PROGRAMME D'AIDE À L'ÉLITE SPORTIVE OU CULTURELLE V. (P208.1 V2014-03).doc

² DSAP : Direction du sport et de l'activité physique. (Secrétariat au loisir et au sport)



**PROGRAMME D'AIDE À L'ÉLITE SPORTIVE OU CULTURELLE
FORMULAIRE DE DEMANDE – VOLET SPORT
2013-2014**

- C'est votre première demande d'aide financière dans ce programme
- Vous avez déjà fait une demande d'aide financière dans ce programme

1. IDENTIFICATION DE L'ATHLÈTE

Nom :	Prénom :
Adresse :	
Ville	
Code postal :	Date de naissance :
Téléphone :	Cellulaire :
Courriel :	
Institution scolaire :	
Depuis combien de temps demeurez-vous à Métabetchouan–Lac-à-la-Croix ?	

2. SITUATION FAMILIALE

Nom du père:	
Nom de la mère:	
Adresse des parents:	
Ville :	
Code postal :	Téléphone :
Nb d'enfants :	Cellulaire :
Courriel :	

D 208.1 (2014-03)

G:\Christian\Service des loisirs\Programmes et politiques\FORMULAIRE D'AIDE À L'ÉLITE EN SPORT 2013-2014 (D208.1V2014.03).doc

3. LE SPORT PRATIQUÉ

Sport pratiqué :			
Depuis combien de temps :			
Êtes-vous un athlète identifié par votre fédération sportive québécoise? Si oui, spécifiez votre identification :			
<ul style="list-style-type: none"> • Espoir <input type="radio"/> • Relève <input type="radio"/> • Élite <input type="radio"/> • Excellence <input type="radio"/> 			
Êtes-vous un athlète breveté par Sport Canada			Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/>
Faites-vous partie de l'équipe du Québec ou du Canada ?			Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/>
Donnez-nous vos trois (meilleures performances sportives de la dernière saison.			
<i>Date</i>	<i>Nom de la compétition</i>	<i>Endroit</i>	<i>Rang / Performance</i>
<i>Rétrospective de la dernière saison</i>			
Dates de la saison			
Nombre de compétition :			
Classement global			
Nombre d'heures d'entraînement par semaine :			
Nombre de mois d'entraînement par année :			

4. CALENDRIER SPORTIF À VENIR

Identifier les principaux événements à venir en lien avec votre sport et auxquels vous participerez.			
<i>Date</i>	<i>Événement</i>	<i>Endroit</i>	<i>Épreuve</i>

5. BESOINS FINANCIERS

Quels sont vos besoins pour la pratique de votre sport au cours de la prochaine année (évaluer les coûts pour entraînements et compétitions)?
Transports :
Hébergement :
Cotisations, affiliations :
Autres :

6. SOUTIEN FINANCIER

Avez vous déjà reçu ou avez-vous présentement d'autres sources de financement tels que bourses, commanditaires ou autres ? Nommez-les et précisez le montant.	
Commanditaires ou source de financement	Montant

7. COORDONNÉES

<i>De votre club ou association :</i>
Nom :
Adresse :
Téléphone :
<i>De votre entraîneur :</i>
Nom :
Adresse :
Téléphone :
<i>Du président de votre club ou association</i>
Nom :
Adresse :
Téléphone :

8. AUTRES ACTIVITÉS

Participez-vous à titre d'athlète, entraîneur ou bénévole à d'autres disciplines sportives ou culturelles ? Si oui, lesquelles.

Oui

Non

9. AUTRES

Veuillez joindre à cette demande tous documents pertinents – Article de presse, article WEB ou autres documents certifiant vos réussites exceptionnelles.

10. SIGNATURES

Signature de l'athlète

Signature du parent /tuteur

Pour les athlètes de moins de 18 ans

Retourner le formulaire avant le 31 août 2014 à l'adresse suivante :

Service des Loisirs de la Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix
87, rue Saint-André
Métabetchouan–Lac-à-la-Croix, Québec
G8G 1A1